

Bulletin d'information de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Sauvage (APELS).
L'Association protège votre milieu de vie depuis 36 ans.

Mot du président



Bonjour à tous!

Il me fait plaisir de vous entretenir des activités de votre association. Bien sûr, l'hiver est une période tranquille à l'APELS mais, comme la nature, nous reprenons vie à l'approche du printemps. Pour ma part, j'ai repris mes courses à pied autour du lac pour la plus grande joie de mon chien.

Élections municipales

Nous aimerions féliciter Madame Diane Lachaine pour son élection comme conseillère municipale du district numéro 6, en remplacement de madame Lorraine Longpré. J'ai eu l'occasion de m'entretenir longuement avec Madame Lachaine des priorités de l'APELS et je peux vous dire que nous avons une écoute attentive. Dès que nous en aurons l'opportunité, nous inviterons madame Lachaine aux activités de l'APELS afin qu'elle puisse rencontrer nos membres.

Sondage sur les villégiateurs

Le Centre local de développement des Laurentides a rendu public en décembre dernier les résultats d'un sondage commandé à la firme Gohier Marketing afin de mieux connaître les villégiateurs habitant la MRC des Laurentides.

à suivre page 4

Sommaire

- 1 **Mot du président**
- 1 **Terres publiques : qui fait quoi ?**
- 2 **Les Québécois ont-ils peur du noir?**
- 4 **Forum national sur les lacs**
- 5 **Vidange des fosses septiques**
- 5 **Produits sans phosphates**

Terres publiques : qui fait quoi!

Tout le territoire situé au sud et à l'ouest du lac Sauvage est constitué de terres publiques. On les appelle aussi « terres de la Couronne » puisqu'elles appartiennent à l'état qui était anciennement désigné comme la « Couronne ». Comme rien n'est jamais simple au Gouvernement il n'est pas facile de savoir qui fait quoi quand on parle de gestion de terres publiques. Essayons d'y voir un peu plus clair!

On retrouve plusieurs catégories de terres publiques.

Les terres sujettes à des CAAF

Tout d'abord il y a les terres que le Gouvernement réserve à l'exploitation forestière. Le Gouvernement signe à cet effet avec un exploitant forestier un Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF). En vertu de ce contrat l'exploitant forestier se voit concéder un territoire de coupe en échange (en théorie à tout le moins) de la réalisation de projets d'aménagement forestier. Les territoires situés autour du chalet Richelieu et de la pourvoirie du lac Berval sont des territoires « sous CAAF ». A intervalle régulier ces territoires font l'objet de coupe de bois par l'exploitant comme ce fut le cas au lac Berval cet automne. Normalement le Ministère des ressources naturelles et de la faune (MRNF), secteur forêt, procède à une consultation préalable avec le milieu.

Les terres publiques intra municipales

Les terres publiques qui ne font pas l'objet d'un CAAF et qui sont situées dans les limites d'une municipalité sont appelées « terres publiques intra municipales » (TPI) dans le jargon gouvernemental. En 2001 le Gouvernement en a cédé la gestion aux MRC, dans notre cas la MRC des Laurentides, pour un terme initial de 5 ans renouvelable. À Saint-Faustin-Lac-Carré les TPI représentent 28% du territoire et sont concentrés surtout à l'ouest de la municipalité. Au lac Sauvage ceci comprend notamment

à suivre page 2

les 2 accès publics et de vastes portions de territoire situés autour du CTEL.

C'est donc dire qu'à Saint-Faustin-Lac-Carré 28% du territoire échappe à la juridiction de la municipalité. Pour gérer les TPI la MRC a formé un Comité multi ressource représentant une quinzaine d'intervenants dont le rôle est de conseiller le Conseil des maires qui, lui, prend les décisions.

La MRC des Laurentides est actuellement en réflexion sur l'approche de gestion qu'elle privilégiera à l'égard des TPI. Afin de stimuler la discussion elle a publié en 2004 un « Plan de gestion multi ressource des terres publiques intra municipales ». Ce document est disponible sur le site de la MRC des Laurentides (www.mrc-laurentides.qc.ca) pour ceux qui cherchent de la lecture pour meubler les longues soirées d'hiver.

Le Centre touristique et éducatif des Laurentides

Le CTEL possède un statut spécial. Son territoire fait l'objet d'un bail entre la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré et le Gouvernement du Québec (maintenant la MRC des Laurentides puisqu'il s'agit d'un TPI).

Conclusion

Comme vous le voyez il y beaucoup d'intervenants dans la gestion de terres publiques ce qui augmente les risques de cafouillage. Nous devons être vigilants et notamment nous devons suivre de près la réflexion amorcée par la MRC des Laurentides sur les TPI.

En effet dans le document mentionné ci-dessus la MRC, si elle parle de développement durable des TPI, écrit aussi que « la MRC entrevoit la possibilité de gérer les terres publiques intra municipales comme levier au développement économique des secteurs ruraux sur son territoire. »

La MRC devait remettre au Gouvernement un bilan de ses 5 ans de gestion afin de pouvoir renouveler son entente sur les TPI qui expirait en décembre dernier. Il serait intéressant de voir de que contient ce bilan et ce que la MRC propose pour l'avenir.

On peut joindre le MRNF au Centre de service de Mont-Tremblant, 289 route 117, bureau 1 Mont-Tremblant tél (819) 425-6375.

Pierre Cossette

Les québécois ont-ils peur du noir?

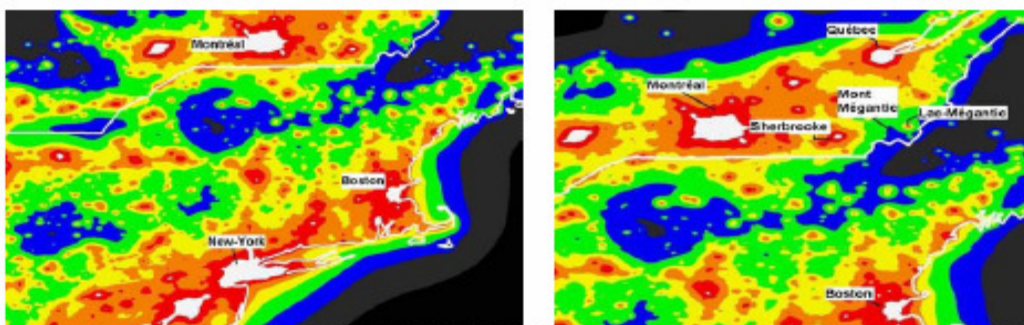
Assiste-t-on à la disparition graduelle de nos beaux ciels étoilés?

Cette question préoccupe de plus en plus les astronomes. En 1997 à la demande de groupes d'astronomes amateurs américains l'US Air Force réalisait une étude sur l'état de la pollution lumineuse en Amérique du Nord. À l'aide de satellites météorologiques militaires ils procédèrent à une

cartographie de la lumière artificielle émise dans la nuit nord-américaine.

Il ressort de cette cartographie que le Québec est l'un des endroits les plus éclairés de la planète. La ville de Montréal émet autant de lumière que la ville de New York. On estime que le dôme lumineux émis par Montréal influence la noirceur du ciel dans un rayon de 150 kilomètres -soit au nord jusqu'au lac Sauvage- au grand dam des astronomes amateurs.

Images satellite de la pollution lumineuse à l'est de l'Amérique du Nord



Source: P. Cinzano, F. Falchi (University of Padova), C. D. Elvidge (NOAA National Geophysical Data Center, Boulder). Copyright Royal Astronomical Society

D'où la question : Les québécois on-ils plus peur du noir que leurs voisins?

La réponse est probablement non. La forte luminosité constatée au Québec proviendrait tout simplement d'une mauvaise utilisation de l'éclairage.

Une étude réalisée par l'Université Laval (http://www.astro.phy.ulaval.ca/pol_lum.html) établit qu'une bonne utilisation de l'éclairage pourrait signifier au Québec des économies d'électricité de 760 GW/h par an soit l'équivalent de la consommation d'une ville de 100,000 habitants. De plus ceci coûte cher: \$45 million par année.

Une bonne utilisation de l'éclairage vise essentiellement à s'assurer que la lumière n'éclaire que ce qui est nécessaire. En fait beaucoup de luminaires vendus sur le marché éclairent surtout le ciel quand ce n'est pas le voisin. Un bon éclairage se limite à éclairer le sol. L'éclairage dirigé au-dessus de l'horizon n'éclaire rien d'autre que le ciel! Sans compter qu'un éclairage dirigé à moins de 15 degrés de l'horizon éblouit les piétons et les automobilistes en illuminant directement les yeux. Ce phénomène d'éblouissement peut être dangereux.

Certaines villes se sont attaquées au problème en installant de luminaires plus efficaces. Par exemple à Tucson en Arizona, une ville de 600,000 habitants, on peut maintenant contempler la voie lactée.



Quoi faire pour conserver notre ciel étoilé?

1. Tout d'abord utiliser des luminaires qui dirigent la lumière vers le sol. Des luminaires munis d'abat-jours permettent de n'éclairer que ce qui doit être éclairé et non le ciel;
2. Utiliser la bonne quantité de lumière.
3. Choisir des lampes sodium à basse pression. Ce sont les plus efficaces. De plus on estime que le coût d'un luminaire au mercure de 250 watts durant 20 ans coûtera \$1,800.00 contre \$800.00 pour un luminaire à sodium haute pression de 100 watts mais \$475.00 pour un luminaire basse pression de 60 watts.
4. Utiliser des minuteriers.

En mettant ces mesures en place on économise l'énergie et on peut continuer à contempler les étoiles!

Pierre Cossette

Pour en savoir plus :

Fédération des astronomes amateurs du Québec

<http://www2.globetrotter.net/faq/>

International Dark Sky Association www.darksky.org



La lumière utile d'un luminaire

Zone A – Voilement des étoiles: La lumière émise au-dessus de l'horizon est une pure perte. Elle nuit à l'observation des étoiles et gaspille de l'énergie.

Zone B – Éclairage éblouissant et intrusif : La lumière émise à moins de 10 degrés sous l'horizon est éblouissante et risque de générer davantage de lumière intrusive sur les propriétés voisines.

Zone C – Éclairage utile

Le Huard

Vol. 18 No 2 Mai 2007

Le Huard est un lieu de partage des informations entre les propriétaires du Lac. Pour qu'il remplisse sa mission, il faut que chacun y communique les informations pertinentes à notre communauté. Certains(es) le font régulièrement et nous les en remercions. Les membres qui ont des suggestions, des informations à transmettre ou des annonces à publier sont priés de les soumettre au plus tard deux semaines avant chaque édition dans la boîte de l'Association fixée à l'arrière du babillard.

Le Huard est normalement publié 3 fois par année

Responsable de la rédaction : Pierre Cossette

Mise en page : Pierre Turcotte

On y apprend que le villégiateur type est âgé de 56 ans en moyenne, habite la MRC depuis 18 ans en moyenne, qu'un sur trois est retraité mais que 22% des propriétaires non-retraités ont l'intention de s'établir dans les Laurentides en permanence à la retraite.

Une chose qui ressort clairement de ce sondage est que les villégiateurs privilégient des valeurs reliées à la nature et à sa protection.

Ainsi, le principal motif invoqué par les villégiateurs pour posséder une résidence secondaire est, dans l'ordre :

- de profiter de la nature (60%)
- de pouvoir profiter de l'atmosphère de la localité et d'y pratiquer des activités (27%)
- de pouvoir pratiquer un sport (25%).

Parmi les sports pratiqués par les villégiateurs dans les Laurentides, encore là, l'aspect « nature » ressort clairement. Selon le sondage les sports pratiqués sont :

- la marche et la randonnée pédestre (90%)
- la baignade (88%)
- la bicyclette (69%)
- la raquette ou le ski de fond (65%)
- le ski alpin (64%).

Les sports motorisés n'ont pas la cote: 66% des villégiateurs considèrent que les sports motorisés constituent une source de pollution par le bruit qui dérange.

Parmi les irritants perçus qui pourraient inciter les villégiateurs à se départir de leur résidence secondaire, mentionnons en premier lieu la mauvaise qualité de l'air et de l'eau, une trop grande circulation, le développement trop agressif et le bruit.

La grande surprise du sondage est que les villégiateurs sont en grande majorité satisfaits des services municipaux qu'ils reçoivent et seulement 17% sont insatisfaits de l'état des routes. La majorité des villégiateurs serait favorable à l'imposition d'une taxe locale raisonnable pour financer l'amélioration des routes.

L'étude conclut que les lacs constituent la « poule aux œufs d'or » des Laurentides et qu'ils doivent être protégés d'autant plus que 88% des villégiateurs vivent à proximité d'un plan d'eau.

Le sondage établit à \$130 millions annuellement les sommes injectées dans l'économie de la MRC par les villégiateurs.

Rappelons que, selon les données fournies par la municipalité, les villégiateurs constituent 40% de la

population de Saint-Faustin-Lac-Carré (1,963 personnes sur une population totale de 4,908 personnes).

Vous pouvez consulter le sondage sur le site du CLD des Laurentides à l'adresse : www.cldlaurentides.org

Comité des parcs, sentiers et espaces verts

Lors de l'assemblée du 4 avril dernier le Conseil municipal de Saint-Faustin-lac-Carré m'a nommé membre du Comité consultatif des parcs, sentiers et espaces verts. Le rôle du comité est entre autres de faire des recommandations à la municipalité en matière d'aménagement de parcs, sentiers et espaces, verts. Le comité devra aussi voir à mettre en application le plan directeur voté par le conseil municipal en novembre 2006 en cette matière. Ce plan directeur vise notamment à développer un réseau de sentiers de randonnée dans la municipalité.

N'hésitez à me faire part de vos idées sur le sujet.

Mon courriel est : Cossettelachance23@sympatico.ca ou encore faites-moi signe si vous me voyez courir. Mon chien n'est pas méchant...

Pierre Cossette

Forum national sur les lacs

Les 8 et 9 juin 2006 avait lieu à Sainte-Adèle le premier Forum national sur les lacs. Organisé par le Conseil régional de l'environnement ce Forum donné lieu à d'intéressants débats sur la santé de nos lacs et leur protection.

On y apprend entre autre de la part de monsieur Michel Meloche, évaluateur agréé que « les lacs où il y a des associations sont généralement mieux tenus, mieux gérés. Il y a un lien direct, ou plutôt indirect qui peut être fait. **Le lac ayant une association a meilleure image, est plus attrayant ; plus attrayant vaut plus cher** ».

On peut consulter les actes du Forum sur le site du Conseil régional de l'environnement au www.forumsurleslacs.org

Un bel exemple y est donné soit celui du lac Clair dans Portneuf qui s'est donné des règles sévères au niveau de la protection de l'environnement Pour ceux qui douterait de l'utilité de votre association... (Voir la conférence de Claude Descôteaux.).

Vidange des fosses septiques

Merci à Nicole Trudel qui, encore une fois cette année, nous a négocié un **super prix de groupe** pour la vidange des fosses septiques. Si votre installation sanitaire doit être vidangée cette année, vous auriez vraiment avantage à vous inscrire, soit en ajoutant votre nom, adresse et numéro de téléphone sur la liste affichée au babillard ou en contactant Nicole au 819-425-8943 pour qu'elle inscrive votre nom sur sa liste.

Voici les conditions :

La vidange des fosses sera faite **jeudi le 28 juin** par Pompage Sanitaire Tremblant.

Pour les fosses avec champ d'épuration, le prix (avant taxes) dépend du nombre de fosses qui seront vidangées le 28 juin :

- 1 fosse : 140 \$
- 4 fosses et plus : 130 \$/fosse
- 6 fosses et plus : 120 \$/fosse
- 12 fosses et plus : 115 \$/fosse

Comme Nicole a déjà cinq personnes inscrites, vous êtes presque assurés de payer 120 \$ ou 115 \$.

Le prix pour les fosses scellées est de 145 \$ avant taxes quelque soit le nombre de personnes inscrites.

Notez que Nicole ne s'occupe que du regroupement. Le fournisseur laissera une facture à chaque adresse visitée et vous devrez le payer directement. Vous êtes aussi responsables de transmettre une copie de la facture à la municipalité.

Produits sans phosphates

Le Conseil régional de l'environnement (CRE) des Laurentides nous a fait parvenir le communiqué suivant :

« Il n'est pas dans les habitudes du CRE Laurentides de faire la promotion de produits commerciaux.

Nous faisons une exception aujourd'hui parce que nous croyons qu'il est d'intérêt public de faire connaître ces produits d'entretien respectueux de l'environnement. Nous savons tous que les apports en phosphore ont des conséquences néfastes pour les lacs. Or, la plupart des détergents pour lave-vaisselle en contiennent. Malgré des installations septiques conformes et en bon état ainsi qu'une bande riveraine gamie d'arbres ou d'arbustes, des rejets de phosphores sont tout de même possibles.

Nous nous permettons donc de vous suggérer, entre autres, l'utilisation des produits Lemieux, et d'en faire la promotion auprès de vos riverains.

Parmi leurs produits sans phosphates, nitrates et enzymes, on retrouve plusieurs détergents, des détachants pour les vêtements, et un savon à lessive sans odeur.

Dépositaires de la région :

- IGA Extra, 412, route 117 Mont-Tremblant
- Bourassa, rue de St-Jovite Mont-Tremblant (avril 2007)
- Unix prix, 4 rue St-Vincent Ste-Agathe
- Bourassa, route 117 Ste-Agathe (juin 2007)
- Dépanneur au Relais 2051, rue Principale Lac-Carré-St-Faustin »

N.D.L.R. Une autre bonne adresse à Montréal :

COOP La Maison Verte, 5785 rue Sherbrooke ouest.

Merci à nos commanditaires



PAYSAGEMENT
COUPE DE GAZON
PAVÉ UNI
MURET
DÉNEIGEMENT (SOUFFLEUSE)
ESTIMATION GRATUITE

LANDSCAPE GARDENER
LAWN MOWING
UNI-STONE
RETAINING WALLS
SNOW REMOVAL (SNOWBLOWER)
FREE ASSESSMENT

JIMMY CUSSON
819.425.4445

RÉSIDENTE
819.425.6522


PAYSAGISTE YVES CHAPUT enr.



coupe de pelouse
résidentiel & commercial
aménagement paysager
pavé-uni, mur de soutien
dénéigement
tél. : 425-7022 cell. : 808-0074



POURVOIRIE DU
Lac Berval
Pêche et hébergement
819-324-7900




Jean-Yves Boucher
Maître électricien

INSTALLATION ÉLECTRIQUE EXPERT
C.P. 1711, Succ. Saint-Martin,
Laval OC H7V 3P9

Tél. / téléc. : (450) 662-6282
Pagette : (514) 751-4066
expertelectrique@videotron.ca

Merci à nos commanditaires (suite)





Denis Lamoureux
Propriétaire

Restaurant Le Routier De Saint-Faustin
Service De Douche Gratuit, Aire De Repos

1470, Route 117
Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2
Tél: (819) 688-3268



Jean Châtelain
Professionnel de golf

Courriel : golf.lesruisseaux@qc.aira.com
Internet : <http://www.international-golf.com/lesruisseaux>

692, La Sauvagine, Saint-Faustin
C.P. 4656, Mont-Tremblant (Québec) J8E 1A1

Tél. : (819) 688-2188
Fax : (819) 688-2121




Boulet Barbe enr.
Service d'engin élévateur

660, rue Cadieux Mont-Tremblant
(Québec) J8E 2T4

ÉMONDAGE et ABATTAGE D'ARBRES
DANGEREUX
Service de déchetuse • Location camion nacelle

Jean-Claude Barbe
(819) 425-8586
Cell.: (819) 681-8514

ESTIMATION GRATUITE
ASSURANCE COMPLÈTE



Caisse populaire Desjardins
Saint-Faustin

Michel Millette
Directeur

Siège social
630, rue Principale
Saint-Faustin-Lac-Carré
(Québec) J0T 1J3
Téléphone : (819) 688-2739
Télécopieur : (819) 688-6797



Le Vert
paysage

Evodie Levert • Technicienne en horticulture

Tél. : (819) 688-2067
Cell. : (819) 429-1628
Fax : (819) 688-6714

E-mail : evodie.levert@paysage-vert.com
1211, rue Principale, Saint-Faustin-Lac-Carré
(Québec) J0T 1J1



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
YVES AUDET INC.


11 rue Principale
St-Faustin-Lac Carré
(Québec) J0T 1J2

Tél. : (819) 688-2052
Fax : (819) 688-3113

LABORATOIRE
JEAN-MARC ROSS
Orthèses du pied et Chaussures

Permis # 2103-7091 Jean Marchand, orthésiste, Prop.
Natalie Ross Prop.

720, rue de Saint-Jovite,
Mont Tremblant (Qc) J8E 3J8

Mont Laurier
St-Donat  **Tél. : (819) 425-9640**
1-800-465-PIED(7433) Fax : (819) 425-9327

Tél.: 819.425.0198

LOCATION
Gauthier Louez-moi
PRIX COMPÉTITIFS

Mini Excavation • Location de mini machinerie
7 jours sur 7 • À l'heure ou à la journée



La Maison
du Spaghetti

Restaurant - Terrasse
1095, rue St-Jovite, Mt Tremblant
(819) 425-7924



Réductions pour les détenteurs de la carte de membre de l'APELS

Motel Le St-Faustin 5 à 10%

BMR Yves Audet 10% sur certains produits
Le Vert Paysage

Golf Des Ruisseaux 10% du prix régulier
Golf Mountain Acres